

REPUBLIC FRANCAISE

Département des Alpes de Haute-Provence

Service départemental d'incendie et de secours

Date de convocation : 22 novembre 2018

Nombre d'élus en exercice : 5

Présents : 5

Absents : 0

Votants : 5

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

Date de l'affichage par extrait de la présente délibération :

DELIBERATION N° 2018-45(RH)

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU BUREAU

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

L'an deux mille dix-huit et le 13 décembre, le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Pierre POURCIN.

Etaient présent(e)s :

Monsieur Robert GAY, 1^{er} vice-président ; madame Geneviève PRIMITERRA, 2^{ème} vice-présidente ; monsieur Bernard DIGUET, 3^{ème} vice-président ; monsieur Serge SARDELLA, membre du Bureau.

Objet : Modification du tableau des effectifs et liste des emplois tenus

Le Président expose :

Par délibération n° 2018-36(RH) du 13 septembre 2018, le Bureau a validé le tableau des effectifs du SDIS à la date du 1^{er} septembre 2018.

Considérant :

- Le terme de la convention de mise à disposition d'un ingénieur territorial (50% de la durée hebdomadaire requise) avec le Service départemental d'incendie et de secours des Hautes-Alpes ;
- La création d'un poste de technicien territorial à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2019 ;
- La transformation d'un poste relevant du cadre d'emplois des sous-officiers de sapeurs-pompiers professionnels en poste de lieutenant de sapeurs-pompiers professionnels à compter du 1^{er} janvier 2019.

Il vous est proposé d'approuver le tableau des effectifs annexé au présent rapport ainsi que la liste des emplois s'y rapportant.

La délibération n°2018-36(RH) du 13 septembre 2018 est abrogée.

Il est demandé au Bureau de bien vouloir en délibérer.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau ont adopté ce rapport à l'unanimité, les jours, mois, an que ci-dessus.

Le Président du Conseil d'administration

Pierre POURCIN

TABLEAU DES EFFECTIFS DES PERSONNELS FONCTIONNAIRES DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DES ALPES DE HAUTE PROVENCE
au 1er janvier 2019
(tableau établi par nature, par catégories et catégories d'emploi)

Militaire sapeurs-pompiers professionnels			Militaire administratif			Militaire technique		
Catégorie A		Catégorie B	Catégorie C		Catégorie B	Catégorie A		Catégorie C
Médecins et pharmaciens	Infirmiers	Capitaines, conception et direction	Capitaines, Commandants, Lieutenants, Lieutenant-Colonels	SPP non-officiers	Attachés	Rédacteurs administratifs	Adjointes administratives	Adjoints techniques
effectifs en place	3	1	11	9	39	3	4	19
personnes SDSIS en position de détachement auprès d'organismes extérieurs			3					
personnes en disponibilité				2				
personnes détachées sur un emploi fonctionnel			2					
Total par filière		70				26		15
total général								
Personnes d'organismes extérieurs en détachement ou mis à disposition auprès du SDIS 04							0	
postes non affectés				1				

TABLEAU DES EFFECTIFS DES PERSONNELS NON FONCTIONNAIRES DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DES ALPES DE HAUTE PROVENCE
au 1er janvier 2019
(postes ouverts par délibération)

Sapeurs-pompiers volontaires par contrat			Recrutement sur un emploi permanent			Adjointes administratives auxiliaires		
postes pourvus		contrats aidés	postes pourvus		postes pourvus	postes pourvus		postes pourvus
postes pourvus	0	0	1	0	0	1	0	2
postes non pourvus	1			0			0	0

TABLEAU DES EFFECTIFS DES PERSONNELS RELEVANT DU SERVICE NATIONAL
au 1er janvier 2019
(postes ouverts par délibération)

Volontaires service civique		
postes pourvus		postes non pourvus
postes pourvus	2	
postes non pourvus	4	

37 022 21 21
33 33 33 33

Annexe 2

LISTE DES EMPLOIS TENUS PAR FILIÈRES

Assistant(e) de gestion du service des personnels permanents		X	
Chef(fe) du service des personnels volontaires		X	
Assistant(e) de gestion du service des personnels volontaires		X	
Chef(fe) du service formation	X		
Responsable pédagogique du service formation	X		
Assistants(es) de gestion du service formation		X	
Assistant(e) technique du service formation			X
Assistant(e) du chef(fe) de groupement		X	
Chef(fe) du groupement technique et logistique	X		
Chef(fe) du service technique	X		
Mécaniciens itinérants			X
Chef(fe) du bureau logistique			X
Contrôleur(se) EPI			X
Magasiniers coursiers		X	
Chargé(e) d'opérations		X	
Chef(fe) du service informatique téléphonie transmission		X	
Technicien(ne) informatique			X
Agent technique du service informatique téléphonie transmission		X	
Assistant(e) du chef(fe) de groupement		X	
Assistant(e) de groupement		X	
Assistant(e) chargé(e) d'accueil		X	
Technicien(ne) affecté aux nouveaux projets de construction et de rénovation des centres d'incendie et de secours du département			X
Chef(fe) du groupement santé et secours médical	X		
Médecin de chefferie	X	X	
Infirmier(e) de chefferie	X		
Pharmacien(ne) gérant	X		
Assistant(e) du chef(fe) de groupement		X	
Assistant(e) de groupement		X	
Chef(fe) du groupement finances		X	

Chef(fe) du service finances		X	
Assistant(e) de gestion du service finances		X	
Chef(fe) du service de la commande publique		X	
Assistant(e) de gestion du service de la commande publique		X	
Chef(fe) du CIS de Manosque – chef de compagnie de Manosque	X		
Officiers de garde	X		
Chef de groupe	X		
Chef d'agrès tout engin, sous-officier de garde	X		
Chef d'agrès une équipe	X		
Equipier	X		
Assistant(e) de compagnies		X	
Chef(fe) du CIS de Digne les Bains – chef de compagnie de Digne les Bains	X		
Adjoint au Chef(fe) du CIS de Digne les Bains	X		
Chef d'agrès tout engin, sous-officier de garde	X		
Chef d'agrès une équipe	X		
Assistant(e) de compagnies		X	
Chef(fe) du CIS de Sisteron – chef de compagnie de Sisteron	X		
Assistant(e) de compagnies		X	
Chef(fe) du CIS de Forcalquier – chef de compagnie de Forcalquier	X		
Chef(fe) du CIS de Barcelonnette – chef de compagnie de Barcelonnette	X		